



COUPE JEAN LESPERS 2020



Règlement

1. Le comité départemental organise la “Coupe Jean Lesper” par équipes, réservée aux clubs aveyronnais affiliés à la FFTT et aux joueurs possédant une licence traditionnelle (**présentation de la licence obligatoire, pas de mention promo**). Il s’agit d’une **épreuve départementale homologuée, pour laquelle le règlement FFTT s’applique**. Coefficient de l’épreuve 0.5.

2. Plusieurs tableaux par “niveau de classement” sont proposés :

TABLEAU A : joueurs classés strictement de 5 à 6 inclus.

TABLEAU B : joueurs classés de 7 à 9 inclus (un des deux joueurs (euses) peut être 6).

TABLEAU C : joueurs classés de 10 à 12 inclus (un des deux joueurs (euses) peut être 9).

TABLEAU D : joueurs classés de 13 à 19 inclus (un des deux joueurs (euses) peut être 12).

NB : Cas particulier concernant le **tableau D** : un classé 19 devra impérativement jouer avec un classé 13, un classé 18 avec un classé 14 ou un classé 17 avec un classé 15 **pour ne pas excéder au final un total de 32**.

3. Les équipes sont composées **obligatoirement** de deux joueurs (euses) pour disputer les rencontres qui se déroulent selon le modèle de la “Coupe Davis” : 4 simples et 1 double. Mixité autorisée. **Ordre des matchs (nouveau 2020)**: A-X / B-Y / Double / A-Y / B-X avec les meilleurs mis en A et Y.

4. Les rencontres sont à élimination directe (sauf à partir des demi-finales). **Pour le ou les tableaux où seulement trois équipes sont inscrites : une rencontre par poule sera alors instaurée entre les équipes.**

5. Les juges-arbitre sont Laurent Gaudel (JA1) et Benjamin Cavarroc (JA1).

6. **Une liste de deux à quatre noms est demandée aux clubs lors de l’inscription des équipes** parmi lesquels sont obligatoirement notés les deux équipiers titulaires en simple. **Le (ou les) autres joueurs restants sur la liste peuvent disputer le double de chaque rencontre.**

7. Les tableaux de départ sont établis par tirage au sort intégral, en évitant seulement les rencontres entre deux équipes du même club au premier tour.

8. Toutes les rencontres se déroulent sur deux tables y compris les finales pour la première et troisième place.

9. Une seule journée est prévue pour le déroulement de la compétition, le **dimanche 1 mars**.

La compétition se déroulera à Baraqueville (« Gymnase municipal » 264 rue de la Vallée du Viau) et le pointage se fera une demi-heure avant le début du premier tour de chaque équipe.

10. Les résultats seront sur Spid et sur le site internet du comité départemental.

11. Les inscriptions peuvent être envoyées par mail à laurent.gaudel12@gmail.com ou adressées à :

Laurent Gaudel

32 rue du barri – Fijaguet

12330 VALADY

Avant le samedi 22 février (tirage au sort le lundi 24 février à Onet le Château).

12. Le trophée, de chaque tableau, est conservé un an par l’équipe victorieuse; il sera attribué définitivement au club qui obtiendra trois victoires consécutives.